

LES GRANDS INCENDIES DE ST ETIENNE DE TINEE

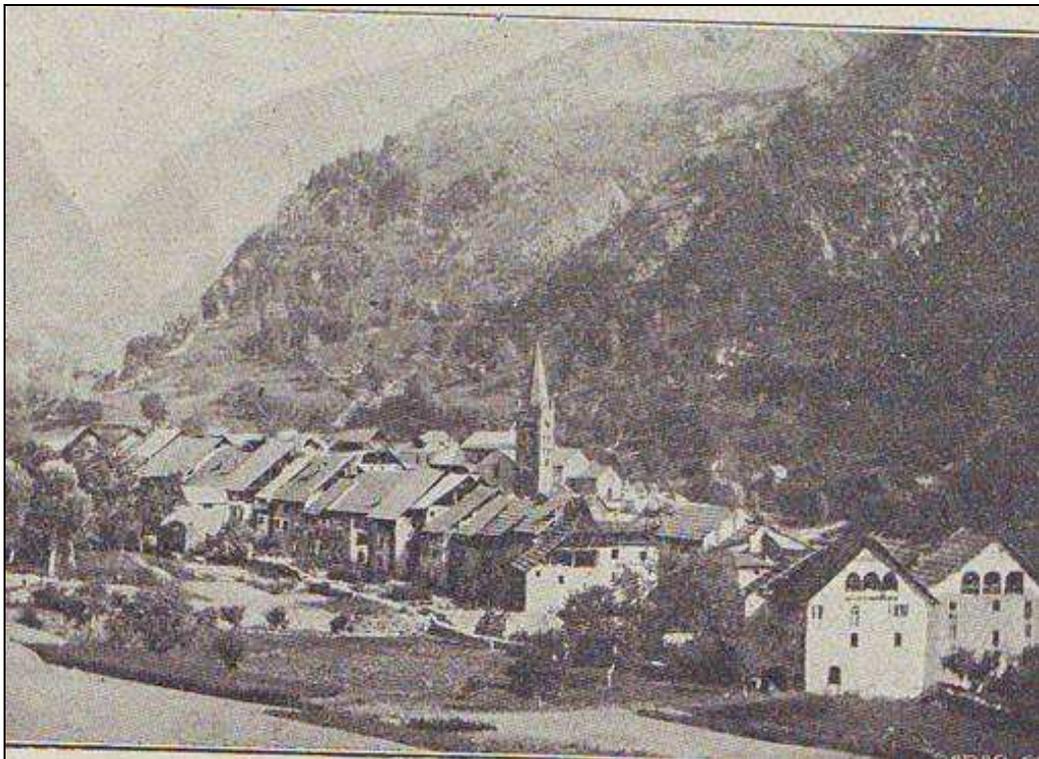
AU XXEME siècle

D'abord, un peu d'histoire :

Nommé DELIAENSULA à l'époque romaine, CASTRUM ST STEPHANI au VIIIème siècle, on retrouve ce village mentionné dans une charte dès le XIème siècle.

Carrefour entre Méditerranée, Piémont et Dauphiné, SAINT ETIENNE aux MONTS, qui deviendra « de TINEE » par décret présidentiel de 1889, fut un important centre de commerce aux vastes pâturages réputés pour pouvoir accueillir la transhumance de nombreux troupeaux.

L'implantation stratégique de cette cité provoqua de nombreuses vicissitudes : installation huguenote en 1593 qui entraîna (déjà) l'incendie de la ville un an plus tard par Annibal GRIMALDI, passage des armées d'Henri IV en 1597, cantonnement des troupes du Duc de Berwick en 1706, installation Espagnole en 1747 avant l'arrivée des armées révolutionnaires en 1793... .



Déjà ravagées par le feu le 19 juillet 1594, les vieilles pierres stéphanoises allaient, de nouveau subir l'assaut des flammes par deux fois durant le XXème siècle.

Samedi 17 Août 1907 :

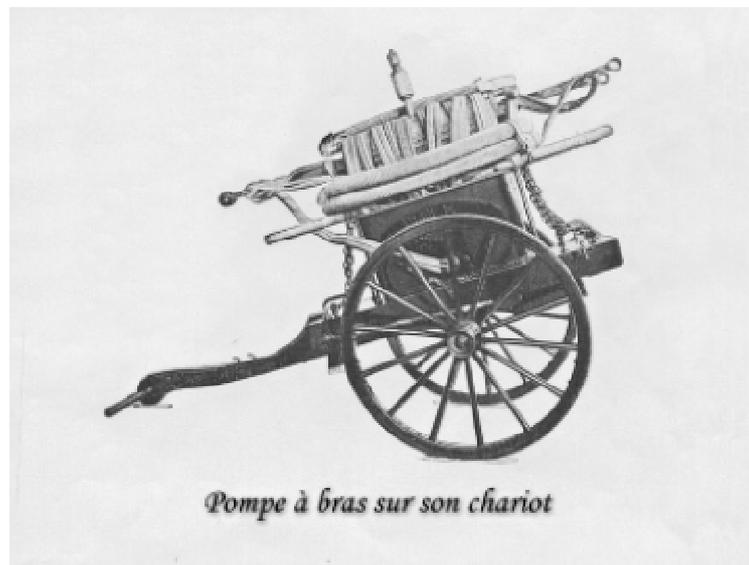
Le sinistre :

Huit heures... en ce matin d'été, le cri « au feu » s'échappe du n°2 de la rue Gayole. Le grenier, de la maison habitée par les familles SALGE et DECHET, est en flammes.

Les combles remplis de bois et fourrage s'embrasent et rapidement l'incendie se propage. En une demi-heure, ce sont vingt toitures qui brûlent...

La lutte :

Au son du tocsin, que l'Abbé GERMOND fait lugubrement résonner aux tréfonds des vallées, les gens du village accourent pour mettre en batterie la pompe à bras. Ce sont, femmes, hommes et enfants qui, conduits par le douanier Otto GALLIN, s'attellent à tenter de juguler le sinistre, les uns à la manœuvre de la pompe, les autres aux seaux...



De retour vers le village, le docteur PEGURIER nous livre sa vision du brasier :
« J'eus la sensation que le village flambait entièrement. Il y avait peu de fumée, mais les toitures en planches fournissaient aux flammes qui s'élevaient très haut un aliment combustible propice. Le vent chassait le feu vers le nord et vers l'est en de larges mouvements de torsades. »

Inutile, donc, de mobiliser tous les bras dans une lutte qui paraissait sans résultat.

Alors, il est décidé de circonscrire le feu en démolissant les toitures susceptibles d'être incendiées. Armés de pics, haches, scies, des habitants vont se porter sur les toits et les démolir durant trois heures.

Les renforts :

A neuf heures, Madame RAYBAUD, femme du receveur des Postes, prend l'initiative de télégraphier au « Camp des Fourches », distant de quinze kilomètres de Saint Etienne où se trouvent deux compagnies du 28^{ème} Chasseurs Alpins pour demander de l'aide.

Quarante soldats commandés par le Lieutenant CHAPUIS descendent, en moins de deux heures, au pas de gymnastique, pour assister la population qui commence à faiblir.

Puis arrivent, les gendarmes et douaniers d'Isola, pour compléter les secours dirigés par Monsieur COSSA, maire.

Grâce au concours dévoué de tout le monde, le feu est circonscrit, et vers quatorze heures, les dernières flammes sont noyées sous les averses de récipients de toutes sortes que les habitants emplissaient et vidaient sans relâche alors que les militaires manoeuvraient habilement la pompe à bras.

Le maire avait bien demandé à Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes le renfort d'une pompe automobile mais... la Préfecture avait déclaré « *que Nice ne possédait pas de pompe automobile et, qu'en tout cas, la municipalité ne pouvait se dessaisir de sa pompe à vapeur, en prévision d'un incendie toujours à craindre en ville* ».

Les dégâts:

C'est la destruction d'un pâté de 26 maisons que constate le maire, invitant les habitants à rassembler dans un hangar, tout le linge et mobilier qu'il a été possible de sauver.

Bien sûr, le feu a surtout détruit les toitures « *qui ont flambé comme de simples bûches* ».

Le supplément du « Petit Parisien » daté du 12 avril 1903, qui décrit un incendie similaire qui dévasta 27 maisons, peut nous donner une fidèle idée du malheur vécu par les Stéphanois.

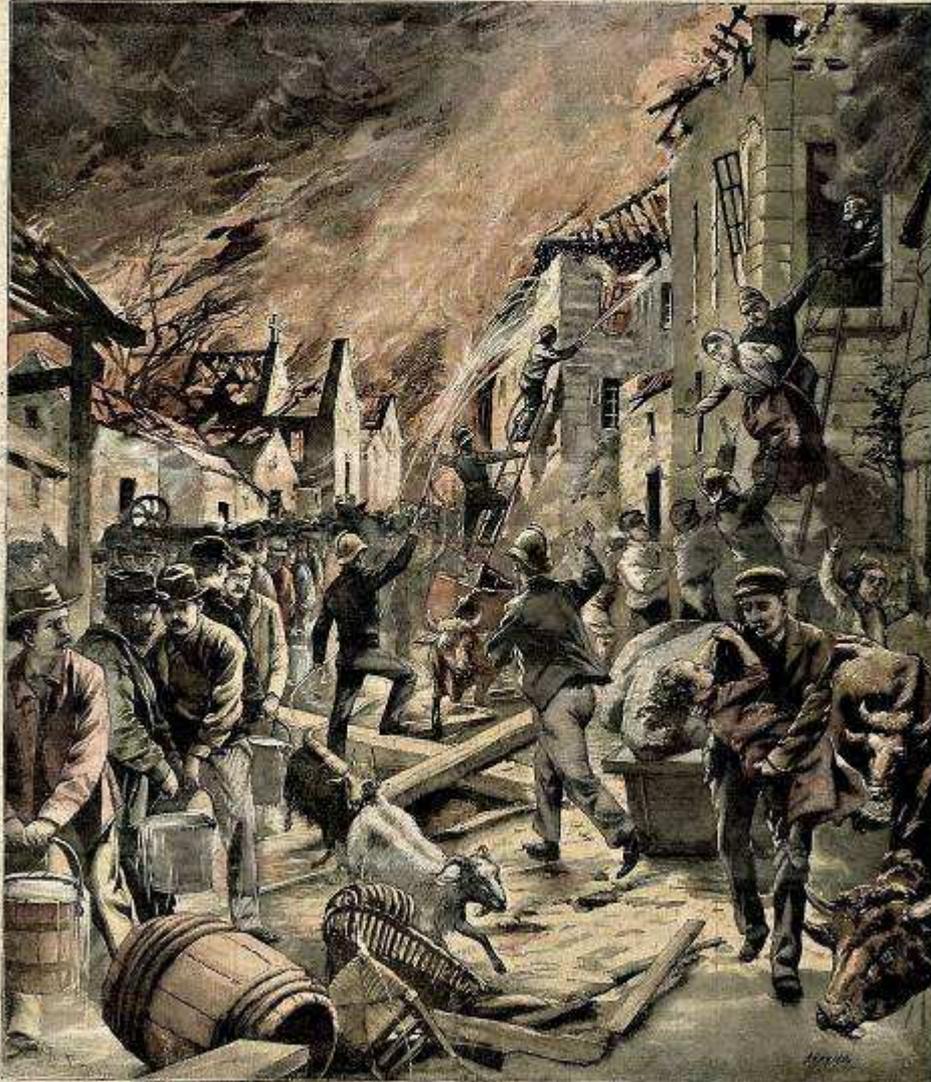
Le Petit Parisien

Publié par
Le Petit Parisien
100, rue de
la Harpe
PARIS
Imprimé par
L'ÉDITIONS LITTÉRAIRES
& ARTISTIQUES

SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE ILLUSTRÉ

DIRECTION: 18, rue d'Enghien (10^e). PARIS

ABONNEMENTS
PARIS: 10, rue de la Harpe, 100
DEPARTS: 10, rue de la Harpe, 100
ÉTRANGER: 10, rue de la Harpe, 100



TERRIBLE INCENDIE A CRESPIY
VINGT-SEPT MAISONS DÉTRUITES

Collection Alain BERTOLO

Il faut maintenant, cheminer à travers les toits calcinés pour traquer tout brasillement susceptible de rallumer le sinistre. Installée dans la rue Gayole, au troisième étage d'une haute maison, une passerelle en planches permet l'accès aux toitures d'en face... Par endroits, le feu couve toujours, et avec adresse, les hommes le traquent...

Le Douanier VIAL :

Après avoir traversé la passerelle improvisée qui enjambe la rue, un groupe d'hommes explore les trois maisons dont la couverture est complètement rasée laissant des murs délabrés.

Là, le feu couve encore sous des décombres insuffisamment inondés, il faut amputer à la hache les poutre brûlées et mal éteintes.

Grimpant sur le mur, le douanier Pierre VIAL va débiter l'opération lorsque la maçonnerie cède et entraîne le malheureux dans une chute d'une hauteur de 25 mètres. Transporté dans une maison voisine, le courageux douanier, touché au crâne et à la colonne vertébrale, va expirer en quelques minutes malgré les soins des docteurs PEGURIER et COSSA.

Agé de 42 ans, père de quatre fillettes, le valeureux sauveteur sera inhumé à Isola, son village natal.

Ce sinistre va occasionner deux blessés, Monsieur ENGASSER, touché au cuir chevelu et Monsieur LOMBARD, atteint à la main par un débris de mur.

Le Bilan :

L'enquête démontrera qu'un feu de cheminée mal éteint, la veille, était à l'origine du sinistre dont le montant des dégâts sera estimé à 150 000 francs.

Saint Etienne renaîtra de ses cendres, Monsieur DONADEI, Député de Puget-Théniers mettra même, à la disposition des sinistrés, les 6000 francs de son supplément d'indemnité parlementaire.

1924: ALERTE ...

C'est dans la nuit du 10 août 1924 que brûla la scierie mécanique BAUDON, le feu poussé par le vent se propagea à la scierie hydraulique de Pierre FERRIER située de l'autre côté de la ruelle . Grâce à un stéphanois parti, tôt, pour arroser sa terre, l'alarme rapidement donnée va permettre une attaque rapide du sinistre par les habitants manoeuvrant la pompe à bras... qui vinrent à bout de cet incendie en trois heures de travail acharné.

Cinq ans plus tard, c'est la triste histoire de 1907 qui allait se répéter, heureusement sans faire de victime...

1929: L'APOCALYPSE !

Le sinistre :

Laissons les lignes du rapport n° 134 de l'Adjudant de gendarmerie FINOT nous livrer l'essentiel :

« Le 31 juillet 1929 à 14 heures 10, un incendie s'est déclaré au centre du village (...) place de la mairie dans une maison d'habitation élevée de 3 étages (...) Le feu a pris naissance dans les combles à proximité d'une cheminée.

Sous l'action d'un vent violent, le feu s'est communiqué rapidement aux maisons formant un pâté au sud-ouest du village et c'est ainsi que le même jour à 17 heures 50 maisons et leurs dépendances, représentant 1/3 de l'agglomération ont été détruites, le feu s'étant communiqué d'abord aux toits qui sont en planches. 400 personnes sont sans abri (...) peu de mobilier a pu être sauvé. Les secours ont été apportés par 2 compagnies du 141ème régiment d'infanterie en manoeuvre dont une cantonnée à Saint Etienne. Deux pompes automobiles venues de Nice sont sur les lieux (...) Les bâtiments publics détruits sont l'hôtel de ville, le bureau de postes et l'église. Il n'y a pas d'accident de personnes. Le 1 août 1929 à 3 heures l'incendie était localisé. Les causes sont accidentelles. »

La lutte :

Apercevant la fumée, une petite fille, Laure BRUZETTI, alerte l'abbé DECAROLI qui, comme son prédécesseur 22 ans plus tôt, fait résonner le sinistre tocsin pour alerter du malheur.

Par chance, stationnent en ville, deux compagnies du 141ème Régiment d'infanterie arrivées le matin même d'Isola. Le Commandant MAILLET rassemble la troupe en faisant sonner « au feu » par les clairons.

Alors que les hommes, partis aux champs redescendent hâtivement vers cette noire colonne de fumée poussée du Nord vers le sud par un vent violent, la population valide et les militaires, sous les ordres du Docteur ROVERY, maire, mettent en batterie la pompe à bras du village alimentée par la chaîne de seaux ; les hommes aux seaux pleins, les femmes et les enfants aux seaux vides... chaîne d'union humaine à la solidarité forgée par le malheur.

Nos pompiers ?

En ces temps, pas si reculés que cela, bien peu de nos communes rurales de l'arrière-pays disposent d'un matériel de lutte contre l'incendie.



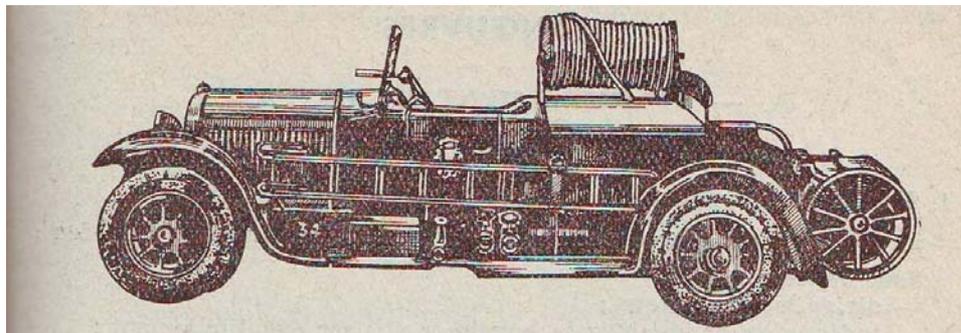
Quelques pompes à bras existent à Clans, Lantosque, Isola, Sospel, Saint-Auban et ... Saint Etienne de Tinée, les motopompes et les véhicules automobiles restant l'apanage de villes plus riches avec souvent un corps organisé de Pompiers.

Notons qu'une demande de subvention formulée par la ville de Nice auprès du Conseil Général fin 1912 pour l'acquisition de deux autopompes avec une échelle de 24 mètres avait fait l'objet lors de la séance du 16 avril 1913 de l'attribution d'une somme de 10.000 francs « *sous la réserve qu'une des auto-pompes pourra être requise par l'administration départementale pour combattre les incendies qui se produiraient non seulement dans les communes limitrophes de Nice, mais encore dans les diverses parties du département où ce concours serait jugé utile (...) les communes devront couvrir le frais de déplacement des pompiers toutes les fois que ces derniers seront requis.* »

Les renforts :

A 15 heures 30, après que Monsieur le Maire eut contacté la Préfecture pour obtenir du secours, part de Nice « l'auto-pompe départementale » commandée par le Sergent JAUSSERAN, qui, arrivé à 17 heures 30, va ordonner l'établissement de deux grosses lances. « *Mais que peuvent faire deux lances quand 50 maisons brûlent à la fois ?* » pourra-t-on lire dans « le petit niçois ».

Notre Sous-Officier va demander à Nice des renforts et pour l'auto-pompe ... de l'essence !... Une seconde voiture quitte la caserne niçoise à 18 heures 30.



Alors, une fois encore, est décidé, pour créer un barrage au fléau, de réaliser « la part du feu ».

Pompiers, gendarmes et soldats font merveille, faisant sauter les toitures de planches des maisons du nord et de l'est du village non encore atteintes par les flammes pendant que les lances et les seaux protègent les immeubles de la grand-place par où le feu aurait pu se communiquer au restant de la cité.

A 19 heures, arrive Monsieur RIBARD, Chef de Cabinet du Préfet qui se rendra ensuite à Isola pour téléphoner à Nice (la poste de Saint Etienne étant détruite) et demander encore des renforts.

Part alors de Nice à 22 heures 05 « *l'auto-pompe débitant 120.000 litres d'eau à l'heure, accompagnée d'une camionnette transportant du matériel de secours et une seconde équipe de pompiers* » détachement placé sous l'experte férule du Commandant POUILLAN et qui serait rejoint sur les lieux du drame vers 1 heure du matin par une pompe de Cannes et une de ...Monaco !

Le Commandant POUILLAN, après une rapide inspection des lieux en compagnie de l'Adjudant mécanicien PIPOLINI, du Sergent JAUSSERAN et du Caporal POUILLAN, va adroitement diriger la manœuvre de toutes les auto-pompes qui arriveront à juguler le sinistre.

L'effondrement, à 6 heures 30, des planchers de la maison Casimir FULCONIS, rue du portail, va, sans faire de victime, tristement rappeler la mort du douanier VIAL en 1907 et inciter à la prudence tous les intervenants harassés.

Des sentinelles en armes sont placées tout autour des maisons incendiées pour empêcher les habitants d'y pénétrer.



Toute la journée, encore, une lutte active permet de parfaire l'extinction, puis sont laissées en surveillance une auto-pompe de Nice et celle de Cannes, les autres engins regagnant la côte.

Les blessés :

Si le bilan matériel est catastrophique, fort heureusement, seules cinq personnes sont légèrement blessées :

Quatre soldats du 141^{ème} Régiment d'Infanterie, contusionnés et transportés sur Nice et Monsieur ANDREIS, cultivateur, touché par la chute d'une poutre.



Le bilan :

C'est dans le rapport n° 139 du Sous-Lieutenant BABOLAT, commandant la section de gendarmerie de Puget-Théniers en date du 8 août 1929 que nous trouvons la description de l'ampleur des dégâts :

« Des 95 immeubles ou maisons affectés par l'incendie 80 sont complètement détruits, et 15 seulement sont réparables. Ces immeubles appartiennent à 140 propriétaires dont la plupart ne sont pas assurés (...) Des 400 personnes que le sinistre a privées de logis, 250 environ ont été recueillies soit par des parents soit par des familles amies ; le reste est logé ou plutôt réfugié dans des granges qui devront être évacuées dès l'approche de la mauvaise saison, et dans un ancien couvent désaffecté, ainsi que dans la maison COSSA où il y avait quelques appartements libres. L'ancien couvent et la maison COSSA hébergent environ 70 à 80 personnes. »

Le bilan d'expertise du 27 septembre 1929 réalisé par les ingénieurs et architectes mandés par la préfecture montre l'étendue de la catastrophe :

« Eglise : toiture détruite, corniche démolie.

Mairie : Toiture charpente et certains murs détruits.

29 maisons : toiture et un ou deux étages détruits tout comme pour les hôtels ISSAUTIER, FRANCE, RABUONS.

Chapelle des pénitents noirs : destruction totale.

Cimetière : toiture, plancher de la chapelle détruits, crypte effondrée.

Hangar servant de dépôt aux pompes funèbres et poste d'incendie : destruction totale.

81 immeubles menaçant ruine. »

L'enquête démontrera l'origine accidentelle du sinistre « d'un feu de brindilles, allumé rapidement pour chauffer des aliments pour le repas de midi, une étincelle aura gagné le haut de la cheminée et provoqué l'incendie d'une solive très sèche. »



La solidarité :

Le 2 août 1929 le Ministre de l'intérieur adresse un courrier au Préfet : *« je vous avise que je mets à votre disposition une somme de 150.000 francs pour être répartie entre les sinistrés nécessiteux, à titre de secours d'extrême urgence, pour parer aux premiers besoins ».*

Le 2 août 1929, le Club alpin Français ouvre deux souscriptions : l'une pour les sinistrés, l'autre pour le guide de Saint Etienne Charles GALLEAN et son porteur Joseph MURRIS.

Le premier donateur est le Président de la section des Alpes Maritimes : Victor de Cessole.

Le 7 août, le Conseil Général, présidé par Monsieur Louis GASSIN allouera 350.000 francs *« pour réaliser le relèvement des quartiers incendiés et apporter à tous les sinistrés l'aide morale et financière dont ils ont besoin dans ces tragiques circonstances. »*

Le 10 août est constitué la *« société coopérative de reconstruction de Saint Etienne ».*

Les galas au profit des sinistrés se multiplient (Palm Beach, Casino de la jetée promenade), à tel point que Monsieur le Préfet est obligé d'attirer l'attention des Maires le 17 août sur l'obligation de soumettre à autorisation municipale ces manifestations et sur les risques de fraude ou détournements.

Les Conseils Généraux de la Seine et du Nord envoient des dons, il est vrai qu'un *« comité de soutien aux sinistrés »* a adressé un courrier à tous les Maires de France.

L'hommage au travail de nos pompiers :

– Du Préfet *« Les vaillants sapeurs pompiers de Nice et de Cannes se sont dépensés sans compter, aidés dans leurs tâches par les soldats du 141ème régiment d'infanterie ».*

– Du Conseil Général qui souligne dans sa délibération du 3 octobre *« les efforts méritoires de la troupe, des pompiers de Nice et de la population ».*

– Du Conseil d'arrondissement *« Nos félicitations vont aussi à la compagnie des Sapeurs Pompiers de Nice pour la manoeuvre habile avec laquelle ils ont mis en action et fait fonctionner les auto-pompes pour enrayer le fléau ».*

– Et de la presse *« Dès la nouvelle de cette catastrophe, la voiture départementale prenait la route, sous le commandement d'un Sous-Officier et montée par une équipe des SapeursPompiers de Nice.*

Et sur les 80 kilomètres du parcours l'auto-pompe brûla les kilomètres (...) De tous cotés les secours affluent Nice, Cannes Monaco (...) Tous ont fait des prodiges. »

Et la suite ?

Amèrement, la presse va souligner, dans les lignes de « l'éclaireur de Nice » le manque de moyens de lutte « *nos villages de montagne sont une proie facile pour le feu, et quand il éclate, il peut facilement faire de grands ravages. Les maisons sont serrées les unes contre les autres ; leurs toitures, le plus souvent en bois brûlent vite ; les greniers, remplis de foin ou de grains, offrent un aliment aux flammes.(...) Quels moyens les habitants de nos villages ont-ils pour lutter contre le feu ? Des moyens ridiculement inefficaces de pompe à bras ! La chaîne des seaux ! (...) Eteindre un incendie de village avec une pompe à bras ou une chaîne de seaux, il ne faut pas y songer.* » Dans la suite de l'article le journaliste propose « *une propagande active dans nos village afin que toutes les maisons soient munies d'extincteurs* ».

Saint Etienne renaîtra, à nouveau, de ses cendres, la volonté de ses habitants, les aides publiques, les souscriptions et la solidarité des hommes ressusciteront la cité, pierre après pierre...

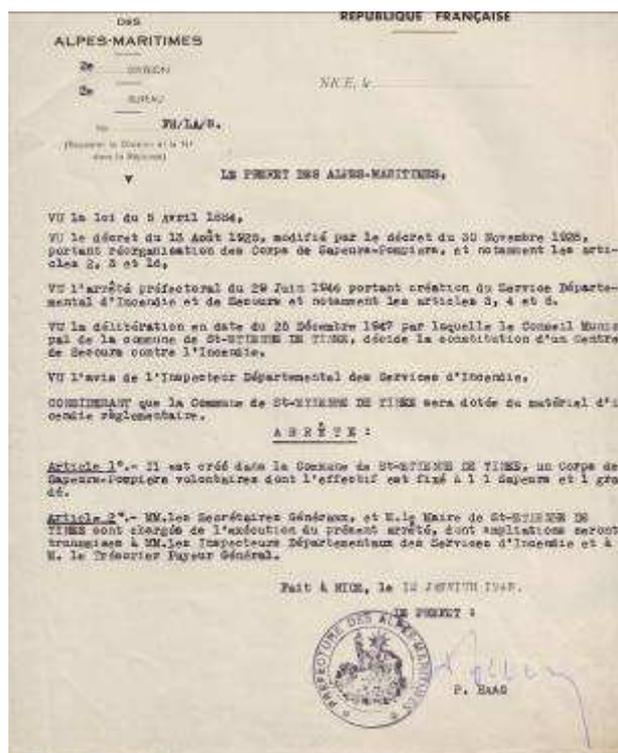
La Mairie fera l'acquisition d'une motopompe remorquable en 1935 et dans sa séance du 13 octobre de cette même année, le Conseil municipal approuvera « *le projet d'un petit bâtiment à édifier (...) en bordure du boulevard d'Auron (...) susceptible d'abriter la moto pompe à incendie avec le matériel auxiliaire* »

« Pieusement » conservée par le Capitaine POLCHI père, elle trône toujours, aujourd'hui, au coeur du centre de secours, témoin certain des enseignements tirés de ces catastrophes...



Plus tard, dans sa séance du 25 décembre 1947, le Conseil Municipal présidé par Monsieur le Maire ISSAUTIER va décider « *de créer un Corps de Sapeurs Pompiers volontaires à St Etienne de Tinée. Il désigne MM Brun Joseph et Gaidon Pierre, Conseillers Municipaux pour faire partie de la première commission d'Admission au Corps de Sapeurs Pompiers.* »

Le Corps de Sapeurs Pompiers de Saint Etienne naîtra « officiellement » par arrêté de Monsieur le Préfet HAAG le 12 janvier 1948.



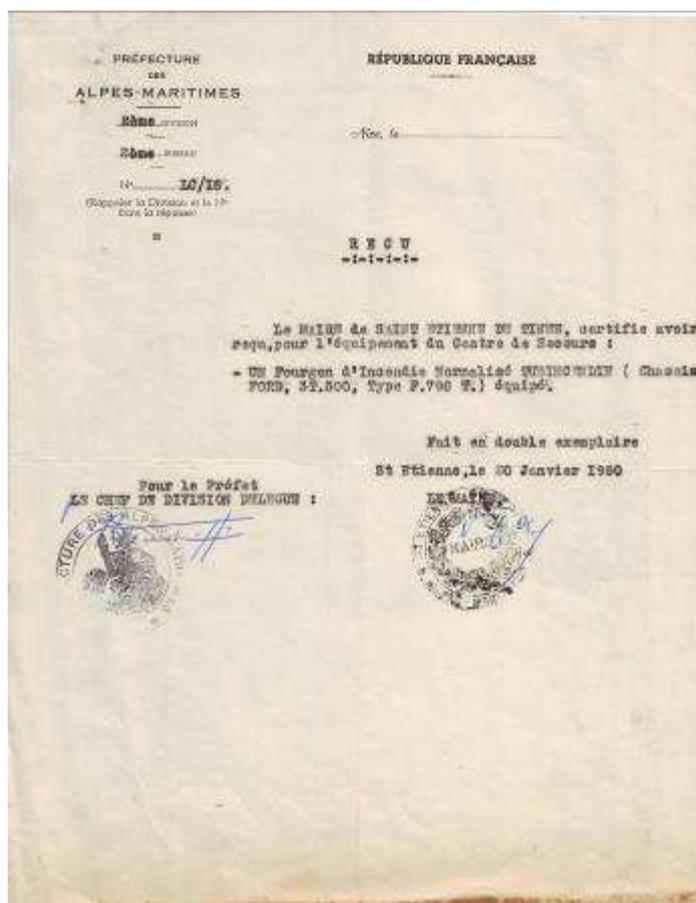
Nommé le 1 février 1948, l' Adjudant Jean ARGENTIN, sera chargé d'organiser le nouveau Corps.

A partir du 18 juillet 1948, 10 Stéphanois endosseront la tenue pour veiller sur les autres hommes et les protéger des flammes dévastatrices :

- le sapeur mécanicien Auguste LOQUES,
- les sapeurs :
 - Louis ACCHIARDI,
 - François ANFOSSI,
 - Etienne BORELLI,
 - Marcel CAPPÀ,
 - Joseph FABRON,
 - Candide FULCONIS,
 - Lucien ISSAUTIER,
 - Pierre PAILLARD
 - Rémi PAYAN.

Enfin, le 20 janvier 1950, arrivera à Saint Etienne le « fourgon d'incendie Normalisé » de marque Ford portant le numéro d'inventaire 13, et ses deux pompes :

- la portative « Guinard » type défense passive n° 50 d'un débit de 30 m³ d'eau à l'heure,
- et la lourde pompe tractée « Renault » n° 49 débitant 1000 litres par minute...



Une nouvelle ère commençait... Alors comment ne pas songer, au moment de clore mes lignes... à deux hommes :

- le Capitaine Félix POUILLAN.

...jeune Caporal, arrivé sous les ordres de son père, à St Etienne dans la désolation de cette nuit de juillet 1929... et qui pouvait, en sa qualité d'Inspecteur Départemental Adjoint, conclure le rapport de sa séance d'instruction réalisée à AURON, le 7 octobre 1951, par ces lignes :

« le fourgon d'incendie n'étant pas encore rodé, ses déplacements en cotes sont pénibles et longs (...) Le personnel a manœuvré correctement en tenant compte des observations déjà faites ».



Fourgon d'Incendie normalisé Ford

- Au Chevalier Victor de Cessole...

... qui, le 1 août 1929, écrivait « le Club Alpin Français a toujours reçu dans ce magnifique pays, qui renferme les sites les plus grandioses et les plus pittoresques des Alpes Maritimes françaises, l'accueil le plus cordial de ses habitants. (...) Malheureusement St Etienne est plongé dans un deuil cruel (...) Nous vous demandons de vous joindre à nous, même si vous n'avez pas le bonheur de connaître et d'admirer le pays stéphanois, pour remplir un devoir de solidarité ».

Alain BERTOLO

Août 2009